



Villiers Info n°8 - Juin 2012



Cérémonie en hommage au commandant Nérin

Le 16 mars 2010, le brigadier Jean Serge Nérin était abattu par des membres d'un commando de l'ETA sur le territoire de notre commune.

Depuis cette date, ses proches, ses collègues et ses amis venaient spontanément déposer quelques fleurs, allumer une bougie du souvenir ou se recueillir sur le lieu du drame.

Devant le vœu exprimé par son épouse de fleurir l'endroit de façon plus pérenne, un rosier grimpant aux fleurs saumon, une couleur que M. Nérin affectionnait particulièrement, a été planté au cours d'une cérémonie sobre et émouvante qui s'est tenue le jeudi 26 mars dernier en présence de sa veuve, de deux de ses enfants, de membres de la hiérarchie policière, de M. Gatteau, accompagné de membres du conseil municipal, d'amis et de proches.

En hommage à son sacrifice, Jean Serge Nérin porte désormais le grade de commandant de Police, à titre posthume.



Edito

Le Budget 2012 de la commune, les comptes de 2011 et les taux d'impôts locaux 2012 ont été adoptés par la majorité du Conseil municipal le 30 mars dernier.



Ils présentent trois caractéristiques principales :

- Les dépenses de gestion sont stables et donc bien contrôlées
- Les taux de fiscalité sont inchangés en 2012
- Les investissements prévus ont été réalisés ou sont en cours et cela au coût optimum et l'activité d'investissement au bénéfice de tous sera maintenue à bon niveau pour l'année en cours.

Notre volonté est toujours de réaliser à la fois des investissements indispensables d'utilité publique et d'autres qui améliorent le cadre de vie de tous dans notre village.

« Au bénéfice de tous » veut dire que nous sommes très attachés à traiter équitablement tous les secteurs du village qu'ils soient au centre du village ou dans les lieux-dits.

Avec ce budget nous continuons de faire ce que nous avions prévu et annoncé, et n'en déplaise à ceux qui doutent de nous, un grand travail a déjà été réalisé. Le diaporama présenté aux vœux du maire l'a démontré avec éclat. Tout ne peut pas être réalisé en même temps, aussi il faut être patient car, comme on le dit dans le langage populaire « le vite est l'ennemi du bien ».

Nous pouvons donc considérer que nous contribuons modestement à maintenir l'activité économique locale ou régionale, et dans cette période de crise, nous avons le droit d'en être fiers.

Votre Maire Gilles GATTEAU

Comité de rédaction

G. Gatteau, C. Pierquin, I. Gardiol, V. Gatteau, A. Truchon, C.Pellissier, P. Dothée.

Réalisation

Photolabo Hassler - 4 rue Dancourt - 77300 Fontainebleau Tél. : 01 64 22 24 39 - www.photolabohassler.fr

Qualité du cadre de vie à Villiers-en-Bière

Tela n'a pas pu vous échapper, beaucoup a été fait ces dernières années pour l'amélioration du cadre de vie au village. Cela passe naturellement par la modernisation et la mise aux normes de nos équipements et l'entretien du patrimoine bâti. Pour mémoire, une nouvelle station d'épuration a vu le jour, les abords et la filtration du bassin de la piscine remis à neuf, un court de tennis restauré, des nouveaux vestiaires, une défense incendie mise aux normes, la révision globale de l'éclairage public, la mairie partiellement réaménagée, tous les bâtiments ont vu leurs toitures démoussées et certains ont été repeints.

La rue d'Orsonville, très dégradée par le manque d'entretien, le gel et les travaux de la station d'épuration, vient de voir sa chaussée restaurée. Nous venons de requalifier la signalisation routière sur le territoire communal. Ainsi quelques nouveaux panneaux ont été implantés, d'autres remplacés, d'autres encore supprimés, pour plus de cohérence et surtout une meilleure sécurité.

Cette année verra également la restauration de notre château d'eau dont le réservoir s'est révélé fuyard après des décennies de bons et loyaux services. A cette occasion, précisons que ce château et le captage des eaux dont la commune est propriétaire nous permettent de fournir aux habitants un mètre cube d'eau assainie à 2,61 € quand le prix moyen constaté en France se situe à 4,87 € (source IGEPAC).

Nous avons la chance de vivre dans un environnement rural où le végétal a toute son importance. A cet égard, l'équipe municipale n'a pas non plus ménagé ses efforts et ce sont des centaines d'arbres qui ont été plantés et un fleurissement qui nous a valu 4 récompenses en 3 années de participation. On vient donc de nous décerner la première fleur du Conseil National des Villes et Villages Fleuris qui fête son cinquantième anniversaire cette année. A cette occasion ce Conseil a fait réaliser une enquête d'où il ressort que 71%

des personnes interrogées pensent que ce label a un impact positif sur l'image de la commune et de ses élus. Dans cette enquête il apparaît également qu'au baromètre de la qualité de vie des communes les notions de fleurissement, d'espaces verts, de préservation de l'environnement et de mise en valeur du patrimoine arrivent largement en tête. 98% des habitants des communes non labellisées sont favorables à ce que leur commune rentre dans la démarche de labellisation et 68% se disent prêts à participer en fleurissant leur jardin, leur balcon.

Fin 2011, la commune a souscrit à la Charte de Gestion Différenciée des Espaces Verts initiée par le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, en particulier la clause zéro phyto qui implique l'arrêt total des produits phytosanitaires sur l'ensemble des espaces verts communaux. Nous sommes





Nouvelles du village

l'une des toutes premières communes du Parc à avoir souscrit à cet engagement qui va dans le sens de l'histoire puisqu'à moyen terme, il ne fait aucun doute que tous ces produits avérés dangereux pour la santé seront interdits. Simultanément, la commune met à la disposition de ses agents des nouveaux matériels destinés à remplacer les traitements chimiques par des actions mécaniques, infiniment moins polluantes. A cet égard il est un signal encourageant, c'est la fréquentation animale de notre territoire, les écureuils ont de nouveau colonisé le parc de la mairie (merci les chiens en laisse) et il ne se passe pas une promenade sans que l'on croise des perdrix rouges et grises, des faisans, des lièvres et des lapins, voire des sangliers et des cerfs. Une preuve, s'il en fallait une, de la bonne santé de notre milieu naturel.

Nous nous sommes également engagés dans une politique de réappropriation des chemins ruraux à destination d'une

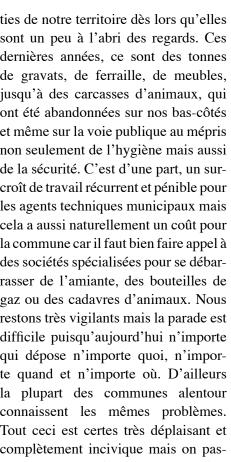
fréquentation non motorisée pour les promeneurs, joggers, cyclistes cavaliers laquelle, à terme, facilitera circulation douce sur le territoire communal ainsi

qu'avec les communes voisines. Vous devriez en apprécier les premiers effets dans les mois qui viennent.

Tout n'est malheureusement pas rose et nous avons à subir nombre de dépôts sauvages de déchets sur certaines parties de notre territoire dès lors qu'elles sont un peu à l'abri des regards. Ces dernières années, ce sont des tonnes de gravats, de ferraille, de meubles, jusqu'à des carcasses d'animaux, qui ont été abandonnées sur nos bas-côtés et même sur la voie publique au mépris non seulement de l'hygiène mais aussi de la sécurité. C'est d'une part, un surcroît de travail récurrent et pénible pour les agents techniques municipaux mais cela a aussi naturellement un coût pour la commune car il faut bien faire appel à des sociétés spécialisées pour se débarrasser de l'amiante, des bouteilles de gaz ou des cadavres d'animaux. Nous restons très vigilants mais la parade est difficile puisqu'aujourd'hui n'importe qui dépose n'importe quoi, n'importe quand et n'importe où. D'ailleurs la plupart des communes alentour connaissent les mêmes problèmes. Tout ceci est certes très déplaisant et complètement incivique mais on passe un cran dans l'horreur lorsque l'on

> s'aperçoit que des sièges et des plastiques automobiles, des peintures, des vernis, des huiles ou des solvants, voire des véhicules entiers, sont brûlés en plein champ où, par

ailleurs, des céréales sont cultivées. Des barrières seront prochainement installées à l'entrée des chemins où ces dépôts sont les plus nombreux mais, encore une fois, rien ne nous prémunira complètement de ce genre de délit.



Quelques idées d'éco-gestes pour votre jardin

Comment bien choisir ses plantes tout en économisant l'eau et en évitant les produits chimiques:

- Préférez des espèces vivaces ou des variétés de haies indigènes qui consomment peu d'eau.
- Comblez vos espaces vides afin d'éviter l'envahissement d'herbes spontanées.
- Implantez vos plantes annuelles et bisannuelles dans des endroits ombragés ou abrités.
- Arrosez vos plantations le soir de sorte qu'elles puissent s'abreuver toute la nuit en profitant de la fraîcheur.
- Récupérez l'eau de pluie grâce à des tonneaux, des cuves ou des citernes enterrées.
- Utilisez des plantes couvre-sol pour ralentir l'évaporation de l'eau et la pousse des mauvaises herbes. À défaut, paillez vos massifs avec des écorces, des branchages broyés, etc ...
- · Binage, griffage, ratissage améliorent la perméabilité du sol lors des pluies ou de l'arrosage.
- Privilégiez un binage manuel plutôt que le recours aux produits





Un budget 2012 maîtrisé et ambitieux

Le budget 2012 qui a été adopté le 30 mars dernier est dans la lignée des budgets précédents de notre mandat. Il se caractérise par :

- une grande maîtrise des dépenses dites « de fonctionnement », qui comprennent des dépenses récurrentes ordinaires et des dépenses d'entretien qui sont nécessaires si l'on veut maintenir un état correct de notre patrimoine et de nos différents réseaux,
- des investissements bien choisis qui améliorent notre commune et par voie de conséquence la qualité des services fournis aux habitants.

Voici les principales données à retenir de l'exercice budgétaire tel qu'il est prévu en 2012.

LES PRINCIPAUX CHIFFRES

Budget communal:

• Fonctionnement : 659127 €
• Investissements : 811769 €

Budgets annexes:

• Assainissement : 229547 €

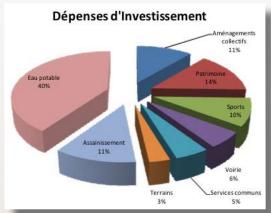
Eau: 711717 €CCAS: 14717 €

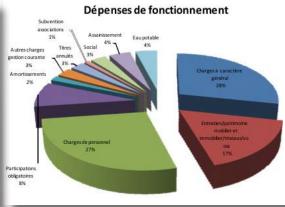
Ces chiffres et ces pourcentages, comprennent des réserves qui même si elles ne sont pas consommées pendant l'exercice doivent figurer dans la présentation d'un budget qui se doit d'être équilibré en dépenses comme en recettes.

Les taux des impôts locaux ont été votés sans être modifiés, ce qui fait que tout en maintenant depuis 2008 une politique d'investissement soutenue, ils restent inchangés pendant la même période.

Ainsi, les principaux investisements prévus sont :

- La fin de la mise à niveau des installations d'assainissement des eaux usées.
- La réparation du château d'eau communal,
- L'achèvement de la construction des vestiaires de la piscine,
 - Des réparations et adaptations importantes dans la salle de la Bergerie,
 - La préparation d'opérations de mise à niveau d'éléments du patrimoine communal : les locaux techniques, la serre, l'entrée du parc,
 - Des opérations prévues au plan d'accessibilité de la voirie pour les personnes à mobilité réduite.





Fuite à la Bascule

C'est ce qui s'appelle manquer de chance. Il a fallu qu'en effet, une canalisation de forte section casse, sous la route, le matin du dimanche du deuxième tour des élections présidentielles! Même si l'équipe municipale était occupée par ailleurs à tenir un bureau de vote, il a fallu gérer l'urgence. Les équipes de veille de notre prestataire ont rapidement pu faire le nécessaire et réparer la fuite importante qui saturait déjà le réseau d'eaux usées menaçant d'inonder les riverains de la rue de la Bascule et sapait rapidement l'assise de la route sous le bitume. Depuis, le sous-sol a été stabilisé et le revêtement routier refait.

Cela dit, nous avons aujourd'hui un réseau de distribution d'eau rénové et, à l'exception d'incidents comme cette fuite, 100% de l'eau qui sort de notre château d'eau est

effectivement distribuée démontrant ainsi sa parfaite étanchéité.

Rappelons également que le Conseil Général est propriétaire du CD24 qui va de l'autopont de la RD372, jusqu'à la place du village. Nous ne pouvons donc pas y intervenir.





Depuis plusieurs années, avec insistance, nous avons demandé la réfection de son revêtement. Aussi, nous avons décidé d'accepter l'offre du Conseil Général qui nous a proposé de nous rétrocéder cette route, après remise en état.

C'est ce que va faire le département dans le courant de cette année, les études sont faites, le budget semble disponible et le marché devrait être signé bientôt.

Nouvelles du village

ANIMALIE SINSTAMINA

Calendrier des manifestations

La chasse aux œufs de Pâques a connu cette année une fréquentation remarquable et une multitude d'enfants a parcouru le parc en tous sens à la recherche des chocolats.

Ce 14 juillet 2012, à 11h00, verra également se tenir à Villiers-en-Bière la commémoration de la fête nationale. A cette occasion, des hommages seront rendus aux anciens combattants et pompiers, toujours dans le parc de la mairie. Ne vous étonnez donc pas de voir la circulation modifiée et une fréquentation exceptionnelle de nos routes ce jour-là. Les habitants sont naturellement conviés à venir assister à la manifestation.

Pour clore la saison d'été notre fête de plein air se tiendra le dimanche 8 septembre où comme l'année dernière, un baptême de plongée vous sera proposé. Quant au spectacle de Noël des enfants, rendez-vous à la Bergerie le samedi 8 décembre.

Calendrier des cours d'aquagym

Juin et septembre : • Mercredi de 19h à 20h

• Dimanche de 12h30 à 13h30

Juillet: • Lundi et jeudi de 19h à 20h

• Mercredi de 12h30 à 13h30

• Mercredi de 12h30 à 13h30 Aout:

et de 19h à 20h

TARIF: Adhésion à l'AVEB de 10€ pour la saison estivale (pour les extérieurs ou nouveaux adhérents) et 5€ par séance, à régler directement au professeur.

Certificat médical obligatoire



AVEB

Pour 2012, L'AVEB a maintenu et développé ses activi-

tés ce qui lui a permis de conserver un effectif stable de 120 participants pour l'ensemble des disciplines.

La bibliothèque municipale gérée maintenant par l'association, installée son nouveau local (anciennement salle des jeunes) reçoit régulièrement des lecteurs 2 fois par semaine des lecteurs. Elle est ouverte en dehors des vacances scolaires les mercredis de 16h30 à 19h00 et les samedis de 15h00 à 16h30.

Une sortie organisée par la section country à Muchedent (76) au «Rêve de bisons» a permis a 12 participants de passer un weekend sous des tipis dans un parc naturel au milieu des bisons et des cerfs avec une soirée danses.

Le 1er septembre une visite nocturne du Château de Vaux le Vicomte (sur 3 niveaux) du musée des équipages et des jardins est organisée par

l'association. A ces visites éclairées par des chandelles suivront un repas servi au restaurant «l'Écureuil» ainsi que, si le temps le permet, d'un feu d'artifice.

La sortie «ferme pédagogi-

que» pour les enfants prévues le 16 juin a dû être annulée par insuffisance de participants.

che « découverte du Sancerrois » et quelques repas conviviaux.

Avec l'ouverture de la piscine, l'aquagym a repris ses entraînements proposés en moyenne 2 fois par semaine et dès le 17 juin malgré une température assez fraîche les premiers participants ont pu apprécier non seulement les aménagements des nouveaux vestiaires mais aussi les séances préparées par Jean-Luc Simon.

La difficulté pour les responsables est de proposer des actions ou manifestations qui puissent intéresser de nouveaux adhérents. La reprise de la marche nordique se fera dans le cadre du club de Dammarie les Lys et la gymnastique propose depuis février une heure supplémentaire hebdomadaire. Les autres propositions n'ont pas eu de succès. Il n'y a pas eu de volontaires pour la cuisine et l'informatique trop coûteuse peut se faire dans d'autres structures extérieures.

> La brocante, manifestation annuelle et régulière depuis 3 ans organisée par l'ancien président au nom de l'association, entraînait une certaine animation dans le village. Cette

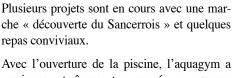
année, les principaux responsables de l'AVEB étant pour certains absents pour le weekend de la Pentecôte ou ne souhaitant pas s'en occuper, un appel fut lancé à quelques habitants de Villiers en Bière. Aucun volontaire ne s'étant présenté, c'est avec regret que nous avons abandonné ce projet pour cette année. Nous espérons cependant que la brocante 2013 aura lieu sous une forme ou sous une autre, peut être avec de nouveaux bénévoles, disposés à donner un peu de leur temps. Il est conseillé d'adhérer à l'association dès le mois de septembre (début des activités 2012/2013) afin de pouvoir bénéficier d'offres diverses attractives.

Toute personne intéressée par une activité de l'AVEB, pour proposer une nouvelle animation ou manifestation, ou qui souhaite s'engager en prenant des responsabilités au sein de l'association, peut se faire connaître au 06 64 97 21 31 ou consulter le site :

aveb.e-monsite.com

L'assemblée générale de l'Association a eu lieu le 20 juin suivie d'un repas convivial pour tous les membres, suivi d'une soirée dansante.

Pour tout renseignement et inscription concernant les activités de l'AVEB, vous pouvez contacter le 06 64 97 21 31 ou consulter le site aveb.e-monsite.com



Nouvelles BRÈVES



PASSEPORTS

Depuis plusieurs années, la mairie de Villiers-en-Bière ne gère plus les demandes de passeports. Nous avons été informés qu'à compter du 4 juin 2012, il est nécessaire de téléphoner, si l'on veut s'adresser à la mairie de Dammarie-Jès-Lys, au 01 64 87 44 50 pour prendre ren-

dez-vous afin de faire les démarches concernant les demandes de passeports. Il est également possible de connaître les documents à fournir, voire de télécharger ces documents «CERFA» à remplir en accèdant au site de :

www.mairie-de-dammarie-les-lys.fr



Des travaux à entreprendre ? des améliorations, des transformations, clôtures.....remplacement des huisseries, abri de jardin. Dans tous les cas, et même si tous les travaux ne font pas l'objet d'un dossier à remplir, il est obligatoire d'en informer préalablement votre

mairie afin d'être en règle avec l'administration et d'éviter ainsi toute fausse information ou interprétation injustifiée.

ORDURES MENAGERES/ DECHETS VERTS/ CARTONS...

Depuis plusieurs années, la compétence relève de l'administration intercommunale (Tél : 01 60 66 12 53). Lorsque le ramassage a été effectué, ces containers doivent obligatoirement être rentrés dans la propriété et ne pas rester à demeure sur les trottoirs où ils n'ont pas leur place. Ce comportement est susceptible d'être verbalisé.

TRANSPORTS SCOLAIRES

L'organisation d'un circuits pécial pour tranporter des élèves de maternelle est obligatoirement conditionnée par l'affectation d'un accompagnateur, en revanche, lorsque qu'aucun enfant de maternelle n'est présent à bord, l'accompagnateur n'est pas nécessaire.



Mariages

Emmanuelle GALLIFET et Manuel CHAPELLE le 26 mai 2012

Alexia HAUDOT et Yann LEJAS le 16 juin 2012



Dans son édition du 14 février dernier, le Parisien de Seine-et-Marne faisait paraître un article intitulé « L'extension d'une maison pour une enfant malade se heurte au règlement » dans lequel les membres de la commission urbanisme de Villiers-en-Bière étaient mis en cause pour n'avoir pas accordé

une autorisation d'extension qu'aurait formulée Dider Lelong. Nous n'allons pas revenir ici sur le fond de cette affaire qui n'en est pas une, sachez simplement que devant la multitude d'erreurs, d'omissions et d'assertions non vérifiées de cet article, la commune a fait exercer son droit de réponse auprès du journal qui n'a eu d'autre choix que de le faire paraître le 5 avril dans ses colonnes et sur internet. Dont acte.

DES VESTIAIRES FLAMBANT NEUFS

Après des mois de travaux, comme prévu, les nouveaux vestiaires de la piscine sont achevés dans les délais pour vous accueillir pour la saison 2012. Le bâtiment, résolument moderne et pour autant respectueux de l'esprit du lieu, répond à toutes les normes actuelles de sécurité, d'accessibilité, d'hygiène et environnementales : toiture à faible pente en zinc, puits de lumière zénithaux et grand auvent vitré, isolation sous toiture et sur les murs extérieurs derrière un bardage imputrescible, sans entretien et stable à la lumière.

Les personnes à mobilité réduite des deux sexes peuvent être accueillies sans problème, nous disposerons désormais d'une infirmerie et les eaux pluviales sont récupérées dans une cuve enterrée de 4000 litres destinés à l'arrosage.



OUVERTURE DE LA PISCINE ETÉ 2012

JUIN: WE du 16 et 17, 23 et 24 et 30 juin

et 1er juillet (de 14h à 20h)

Mercredis 20 et 27 juin (de 14h à 19h.)

SEPTEMBRE: WE du 1 et 2, 8 et 9 et 15 et 16

(de 14h à 20h.)

Mercredis 5 et 12 septembre (de 14h. à 19h.)

JUILLET ET AOÛT :

Ouverture tous les jours

Du lundi au vendredi de 14h. à 19h.

WE de 14h à 20h.

Se munir de sa carte de piscine (disponible à la mairie)